

Enquête Publique PLU 2026

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je vous fait part de mes réflexions sur une partie du PLU 2026 concernant le centre autour de l'église.

Enfin un très bel endroit pour bénéficier de la vue sur l'église et ses vitraux. Y planter des arbres, des fleurs, y mettre des bancs pour le plaisir et la détente de chacun.

Le meilleur cône de vision du clocher se situe au niveau du récent parking, le long du mur Nord (près de la propriété de Ulysse Van de Weghe). On a une vue unique, globale sur l'église, son clocher, les vitraux ouest et les vitraux Nord.

Ces vitraux dans la cour de la ferme ont toujours été préservés de par le caractère privé du site, ce depuis la construction de l'église.

Il faudra leur prévoir une protection spéciale quand le site sera public.

Pourquoi refaire une place de l'église à l'Ouest aussi encombrée de circulation de voitures que celle actuelle à l'Est?

Un passage par l'entrée de la ferme et un autre près de l'ancienne grange à contreforts démolie depuis des années?

Il me semble toujours dangereux pour les enfants de passer près des couloirs de circulation des voitures.

La maison du Prieuré Ste Geneviève, qui comprend la maison d'habitation de la ferme de l'église et les logements des instituteurs devenus l'ancienne école de musique pourrait servir à des associations. Elle se situe au-dessus de deux caves voûtées qui pourraient être bien utiles dans les temps futurs de changement climatique.

Sur le plan fourni, l'espace prévu pour démolition est approximatif et ne correspond pas à la réalité concrète.

Je souhaite que les deux garages attenants soient démolis, ils sont incongrus près de l'église.

L'ancienne forge dans la cour, en prolongement de l'église, vers le Nord pourrait être revalorisée pour un petit commerce par exemple.